



Manifestation des personnels de la DISP de Strasbourg :

Après la stupéfaction, la colère !

Suite à l'annonce brutale de la délocalisation du siège de la direction interrégionale de Strasbourg, et ce sans aucune explication du ministère de la justice, les personnels ont décidé d'organiser une manifestation devant la DI.

Cette délocalisation imposée aux 140 collègues est une aberration administrative.

Le préjudice subi par les collègues est indéniable, et la méthode employée dans l'annonce de ce projet est révélatrice d'un mépris total du ministère de la justice envers des fonctionnaires pourtant très investis dans leur profession.

Même la ministre de la justice, Rachida Dati, interpellée par courrier par la CGT pénitentiaire à ce sujet, n'a pas daigné répondre.

La CGT pénitentiaire dénoncera inlassablement cette absence de dialogue et de concertation.

La CGT pénitentiaire continuera à se battre pour que chaque personnel soit traité avec respect et puisse exercer son métier dans de bonnes conditions de vie et de travail.

La CGT pénitentiaire soutient pleinement les personnels en action et appelle à nouveau la ministre à revenir sur cette décision abusive.

Montreuil, le 23 avril 2009